



## Compte-Rendu Assemblée Générale Ordinaire Lundi 1<sup>er</sup> février 2010

Salle des Mariages - Mairie de Tulle / de 18h30 à 20h15.

### Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente,
- Alain LAGARDE, Maire-adjoint délégué aux Affaires Culturelles,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMOND, Secrétaire-adjointe,
- Pierre DIEDERICHS, administrateur, Retraité de l'Education Nationale,
- Laurence DEMAILLY-PHILIPOT, administrateur, Cadre de Direction,
- Colette COMBES, administrateur suppléante, la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze,
- Brigitte ACKERMANN, administrateur, Professeur certifié,
- Françoise CHANUT, administrateur, Chargée de communication et d'information,
- André CHANONAT, administrateur, représentant du commerce et de l'artisanat,
- Marie-Pierre NAVES, Commissaire aux comptes,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions.

### Etaient représentés

- Bernard COMBES, Maire de Tulle, représenté par Alain LAGARDE,
- Gilbert BEAUBATIE, administrateur, la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, représenté par Colette COMBES,
- Guy VALERIE, administrateur, Président délégué de l'Office de Tourisme Intercommunal, représenté par Jacques GORY,
- François GAUTIER, administrateur, représenté par Marie-Françoise SALIES KRAUS
- Brigitte SOLEILHAVOUP, administrateur, Trésorière de l'association *Tulle, commerce et artisanat*, représentée par André CHANONAT

### Etaient excusés

- Alain NORMANDON, Trésorier,
- Gérard LAGARDE, administrateur, Proviseur du Lycée Edmond Perrier,

### Etaient absents

- Ginesa PINA, administrateur, Chambre des Métiers de la Corrèze.

### Ordre du jour

- **Rapport d'activités 2009**
- **Approbation des comptes 2009**
- **Activités et perspectives 2010**
- **Budget prévisionnel 2010**
- **Renouvellement ou confirmation des membres du Conseil d'Administration et du bureau**
- **Point sur le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes (MMIT)**
- **Questions diverses**

## **1. Rapport d'activités 2009**

*Document annexé*

Après lecture du rapport d'activités relatif au festival des Nuits de Nacre, Laurence LAMY confirme les propos exposés dans le cadre du conseil d'administration en date du 21 janvier, soit :

- la suppression de la programmation d'un spectacle à la salle Latreille (1<sup>er</sup> étage), le samedi après midi. Ce lieu deviendra désormais un lieu de catering pour les artistes. Ainsi, nous répondrons à la problématique de logistique et d'hygiène dans les différents lieux du festival,
- la suppression de la programmation d'un spectacle au théâtre, le samedi à 18h pour faire suite de la diminution de la prise en charge des heures de mise à disposition par la Ville de Tulle.

Alain LAGARDE souhaite revoir les conditions de mise à disposition du théâtre à la Cité de l'Accordéon. Il affirme sa volonté que cet outil culturel municipal puisse être mis à disposition gracieusement des Nuits de Nacre.

André CHANONAT propose, dans le cadre du plan d'affichage du festival, d'organiser dans son commerce, un point de stockage des affiches pour diffusion vers les commerçants de la rue Jean Jaurès.

Jacques GORY félicite l'équipe du festival des Nuits de Nacre constituée de professionnels et de bénévoles remarquables, qui travaillent ensemble, dans une bonne ambiance.

Approuvé à l'unanimité

## **2. Approbation des comptes 2009**

*Document annexé*

En l'absence du trésorier, Jacques GORY donne la parole à Laurence LAMY, Directrice, qui fait lecture du rapport.

Le festival des Nuits de Nacre représente 82% du budget global de l'association.

Le festival maintient un autofinancement à hauteur de 52 % depuis 2 ans.

Alain LAGARDE s'interroge quant à la participation peu importante de la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze pour le festival des Nuits de Nacre. Il s'agit d'un événement culturel majeur qui rayonne sur l'ensemble du territoire du Pays de Tulle.

Par ailleurs, il remarque et souligne le montant des subventions liées au mécénat et propose d'élargir le sponsoring.

Jacques GORY remarque le montant important généré grâce à la billetterie. Il insiste sur le maintien d'une gratuité conséquente des spectacles afin de pouvoir conserver un caractère populaire au festival.

Marie-Pierre NAVES, commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

Approuvé à l'unanimité

### **3. Activités et perspectives 2010**

Jacques GORY laisse la parole à Laurence LAMY pour présenter le programme d'actions et d'animations inscrit sur l'exercice 2010.

#### **o Les actes du colloque des 25 et 26 janvier 2007**

Les 25 et 26 janvier 2007, se sont tenues à Tulle, les journées d'étude intitulée *les instruments de musiques dans les collections françaises : Connaissances, identification et enjeux de territoires*.

Cette rencontre a été un véritable succès et, pour la première fois, tous les acteurs responsables de la gestion, notamment de la collecte, de la conservation et de la valorisation des collections d'instruments de musique au sein des musées français étaient réunis pour prendre la mesure de la diversité des collections et de leur statut, pour évoquer des collections liées à un territoire, et pour débattre autour de problématiques communes.

Jusqu'alors la publication des actes de ce colloque n'a pu être réalisée s'expliquant par l'absence de validation des écrits de Marie-France CALAS (Directrice de la Direction des Musées de France à cette période).

Dans la continuité de cette rencontre est inscrit un nouveau projet qui pourrait voir le jour en 2011 : l'organisation des journées type colloque spécifiques à l'instrument Accordéons au Musée de la Musique, à Paris.

#### **o 23<sup>e</sup> édition du festival des Nuits de Nacre**

*Document annexé*

23<sup>e</sup> édition du festival des Nuits de Nacre : *Musette Métisse*.

Le festival des Nuits de Nacre se tiendra du jeudi 16 au dimanche 19 septembre 2010.

Laurence LAMY exprime son souhait, depuis plusieurs années, de travailler artistiquement autour de ce répertoire et de ses histoires.

La volonté principale du festival est de faire découvrir ou redécouvrir, aux publics, le répertoire musette depuis sa naissance, à Paris, jusqu'à son évolution dans les répertoires actuels à partir des années 80/90. Le répertoire Musette représente un véritable brassage culturel dans ses origines et dans son histoire.

Artistiquement, le musette répond complètement à une notion intergénérationnelle qui fait l'image du festival. Tous les répertoires ou genres musicaux montreront l'adaptation du musette au XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **o The Bavest European Tour**

Il s'agit d'un projet artistique initié par le groupe *The Bavest* (4 musiciens tullistes / accordéon – clarinette – trombone – violon alto – guitare – beatbox) porté et représenté par l'association *7pel Compagnie* (association tulliste). Répertoire Musiques Actuelles (Trip hop acoustique).

Ce projet a pour objet principal l'organisation et la réalisation d'une tournée européenne du 10 juillet au 8 août dans les pays suivants : Belgique, Allemagne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie et la Roumanie pour se terminer à Istanbul (capitale européenne de la culture en 2010).

L'aboutissement de cette tournée est, d'une part, la programmation d'un ou plusieurs concerts dans le cadre du festival des Nuits de Nacre, et d'autre part, la diffusion d'une création visuelle et sonore développée autour de cette tournée.

*The Bavest* a été en résidence à la Salle des Lendemains Qui Chantent du 9 au 12 février.

A cette occasion, le groupe a travaillé autour de la création d'un répertoire en lien avec la thématique du festival.

Ce projet englobe l'ensemble des dimensions qui font les spécificités du festival : création artistique, soutien d'artistes locaux et diffusion.

○ **Le Timbre Poste Accordéons**

La Poste réalise une opération philatélique intitulée *La France comme j'aime* autour des 24 régions françaises par la création d'un timbre *collector* représentatif de chaque région. La Région Limousin sera représentée par un accordéon. Les services de marketing de la poste ont contacté la Cité de l'Accordéon pour collaborer à cette opération et proposer différents clichés photographiques issus de la collection municipale d'accordéons.

**Le timbre devrait être disponible à la vente dans tous les bureaux de Poste en France aux alentours du 12 juin 2010. Il est prévu la réalisation de 50 000 à 100 000 exemplaires.**

○ **Le plan national de numérisation de la Collection Accordéons**

La candidature de la Cité de la Musique pour le projet de mise en ligne des photographies des instruments de musique conservés dans les musées français a été retenue dans le cadre du plan de numérisation 2009 de la Mission Recherche et Technologie du Ministère de la Culture et de la Communication.

Sur 218 musées de Province inscrivant des instruments de musique dans leurs collections, seulement 11 d'entre eux ont été retenus pour des collections plus significatives et importantes dans ce domaine.

Le Pôle Accordéons de la Ville de Tulle intègre les 11 musées sélectionnés.

Ce plan de numérisation va permettre de mettre en œuvre la couverture photographique complète de la collection instrumentale tulliste et la mise en ligne, sur le portail de la Médiathèque de la Cité de la Musique, de l'ensemble des notices et photographies des instruments de musiques conservés.

Dans son rôle de diffusion, la Cité de l'Accordéon soutient et accompagne le Pôle Accordéons dans la réalisation des notices scientifiques et la mise en ligne des données.

A l'issue de ce travail, l'objectif de la Cité de l'Accordéon serait de réaliser un produit type publication et/ou un catalogue présentant au public la collection.

Le plan de numérisation a démarré le 27 octobre 2009.

○ **Exposition Bal d'Accordéons**

La Cité de l'Accordéon a été contactée par l'artiste sculpteur, Catherine VIDELAINE, dans le cadre d'un projet d'exposition d'art contemporain autour de l'instrument accordéon à l'occasion du festival des Nuits de Nacre 2010.

En novembre 2009, Catherine VIDELAINE a présenté au Grand Marché de l'Art Contemporain un accordéon sculpture intitulé *le Petit Bal perdu*.

*« Ce projet a pour racine l'accordéon dans tous ces états, toutes ces musiques, traditions et styles. Une dizaine d'accordéons seront transformés – liés à leur histoire- pour devenir sculpture.*

*La transformation est un pont entre passé et présent, c'est pourquoi certaines boîtes à soufflet émettront en sourdine, confidentiellement, une mélodie pour mémoire.*

*Ce travail de détournement d'accordéons est une approche particulière de la fonction musicale et statut social de ces instruments à vent.*

*Des mains d'accordéonistes jouant sur le clavier seront projetées, sans son, sur des écrans plat accompagnant ces accordéons « retravaillés ». Des mots, des phrases viendront ponctuer, donner quelques rythmes ou autres modulations musicales. »*

Présentement, l'artiste est en cours de réalisation de demandes de subvention pour la réalisation de ce projet.

Approuvé à l'unanimité

#### **4. Présentation du budget prévisionnel 2010**

*Document annexé*

Laurence LAMY apporte une lecture du budget prévisionnel.

Elle précise que ce budget prévisionnel tient compte d'une éventuelle aide financière de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce partenariat ne peut normalement renouveler plus de 3 années consécutives des actions communes. Nous avons bénéficié d'une prorogation de deux années.

D'autre part, ce document fait apparaître une participation de l'aide Leader à hauteur de 24 350 € s'expliquant par le fait que l'ensemble des actions de communication du festival (salaire de la chargée de missions inclus) sont éligibles à une aide financière de l'Europe à hauteur de 55% des dépenses.

L'ensemble des demandes de subventions a été adressé vers les institutions publiques et sponsors.

Approuvé à l'unanimité

#### **5. Renouvellement ou confirmation des membres du bureau et du conseil d'administration.**

*Document annexé*

Laurence LAMY présente la liste des membres du bureau et du conseil d'administration de l'association.

Alain NORMANDON, nouvellement nommé à la Direction Générale de la CCI de Clermont Ferrand ne peut pas maintenir son poste de trésorier de l'association.

Le poste de trésorier est à ce jour vacant.

Jacques GORY propose à l'assemblée l'élection d'un nouveau trésorier dans le cadre du prochain conseil d'administration de la Cité de l'Accordéon.

Les autres membres du conseil d'administration et du bureau sont confirmés dans leurs fonctions.

Approuvé à l'unanimité

#### **6. Point information sur le Musée de la Mémoire et des industries Tullistes**

**Depuis 2001, le projet de Pôle Accordéons a épousé toutes les dimensions et évolutions de la collectivité devenant le Pôle Accordéons / Armes, puis *Accordéons / Armes / Résistance – Déportation / 9 juin 1944* pour devenir le projet du Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes.**

Les tutelles administratives et scientifiques accompagnent la réalisation du projet scientifique et culturel depuis ses prémices tant sur la politique d'acquisitions active que sur la programmation de la conservation préventive, curative et la restauration.

Même si deux articulations fortes sont nées, liées aux spécificités des fleurons du patrimoine industriel tulliste, les accordéons et les armes, il s'agit bien de la réalisation d'une entité muséale et documentaire qui se veut devenir la représentation de la mémoire collective et de l'industrie tulliste.

Le 18 avril 2008, le *Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes* est devenu officiellement Musée de France. La collection permanente Accordéons et Armes a été reconnue d'intérêt public avec un caractère exceptionnel.

Cette appellation est une nouvelle étape franchie dans la création du projet muséal tulliste.

L'agence AVEC (*Agence pour la Valorisation des Entreprises Culturelles*) a été mandatée pour réaliser l'étude de programmation du projet. Les premières conclusions de cette étude, présentées en 2009, ont permis de définir et valider le lieu d'implantation, les

coûts d'investissement et de fonctionnement selon les orientations du projet scientifique et culturel.

**Présentement, il convient que la Ville de Tulle et ses partenaires (Europe/ Etat / Conseil Régional du Limousin/ Conseil Général de la Corrèze) se positionnent sur leurs niveaux d'investissement respectifs et sur un calendrier de mise en œuvre.**

**D'autres partenaires privés potentiels semblent être intéressés par ce projet tel que la Fondation du Patrimoine.**

## **7. Questions diverses**

### **- Statuts de l'association**

Il est décidé la mise en place d'un groupe de travail qui doit se réunir autour de la mise à jour des statuts de l'association (durée, membres associés, cotisations...).

Approuvé à l'unanimité

### **- Convention de partenariat triennale**

Laurence LAMY propose à l'assemblée de prendre contact avec chaque partenaire institutionnel afin de leur proposer de mettre en place une convention de partenariat triennale.

Approuvé à l'unanimité

Fin de l'assemblée générale à 20h15

Fait à TULLE, le 1<sup>er</sup> mars 2010

Simone BRUEL  
Secrétaire

Jacques GORY  
Président